


# Bilan Plan Climat ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN JUIN 2025



Adopté lors du conseil municipal du 22 juin 2023, le Plan Climat de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden illustre la volonté de l'équipe municipale **d'agir en faveur de la préservation de l'environnement et de s'adapter au changement climatique.**

Le Plan Climat s'articule autour de **onze objectifs stratégiques** qui rassemblent l'ensemble des **actions concrètes menées par la Ville** pour répondre aux enjeux du défi climatique. Il s'inscrit dans le prolongement de la **Charte Verte**, guide pratique à destination des habitants, aux entreprises et aux associations, mise en place en 2021.

Au cours des deux dernières années, le Plan Climat a eu des traductions concrètes dans le quotidien des Illkirchois et des Illkirchoises. Il apparaît donc pertinent de réaliser **un bilan des actions menées** afin de mesurer tout le chemin parcouru depuis 2023.

# Sommaire

## Axe 1 : Un territoire de bien-être

### Action 1

Favoriser le développement des mobilités durables et alternatives..... 4

### Action 2

Un urbanisme maîtrisé et adapté aux enjeux environnementaux..... 7

### Action 3

Végétaliser pour mieux respirer et préserver la biodiversité ..... 10

## Axe 2 : Un territoire 100 % renouvelable et neutre en carbone

### Action 4

Un patrimoine bâti résilient..... 12

### Action 5

Moderniser notre éclairage public et lutter contre la pollution lumineuse..... 14

### Action 6

Développer les énergies renouvelables et de récupération ..... 16

## Axe 3 : Un territoire solidaire en transition économique et écologique

### Action 7

Préserver nos ressources :  
Énergie - Eau..... 18

### Action 8

Développement de l'agriculture urbaine ..... 20

### Action 9

Réduire et valoriser nos déchets  
Consommer autrement..... 22

## Axe 4 : Un territoire qui se donne les moyens d'agir

### Action 10

Mobilisation citoyenne en faveur de l'environnement : la Charte verte ..... 24

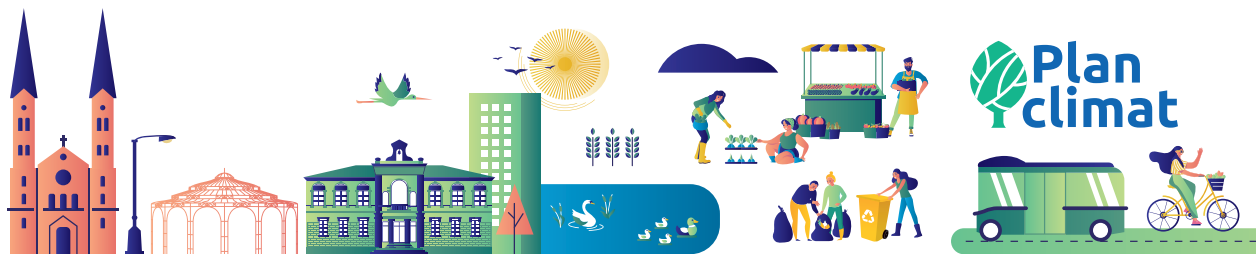
### Action 11

La Ville s'engage à travers ses labels et certifications..... 26

# Action 1

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT  
DES MOBILITÉS DURABLES ET ALTERNATIVES





## Favoriser le développement des mobilités durables et alternatives



### • Poursuite du plan de déplacement entreprise :

39 vélos mis à disposition des agents; Forfait Mobilité Durable (FMD) depuis 2020 ;  
78 agents bénéficiaires en 2025 pour un montant total annuel de 20 500 euros.



### • Mise en place d'un service de location de vélos :

2 nouvelles stations Vel'hop installées sur le campus d'Illkirch et devant la Salle des Fêtes Milius + longue durée à la Poste.



### • Mise en place d'une subvention VAE :

850 bénéficiaires depuis la mise en place du dispositif en 2020  
Extension du dispositif aux agents de la Ville et prise en charge des reconditionnements de batteries.



### • Facilitation du stationnement des vélos :

Installation d'une ruche à vélos sécurisée sur le parvis de la Salle des Fêtes ;

**À venir :** Mise en œuvre, été 2025, d'une nouvelle ruche à l'entrée du Cours de l'Illiade, études pour l'implantation d'une ruche dans le secteur du parc Malraux



### • Communication et sensibilisation des citoyens et des agents sur les moyens de locomotions durables (défis « au boulot à vélo », « à l'école à vélo ») :

50 agents participants en moyenne depuis 2022 au challenge « au boulot à vélo » ; 275 élèves par an ont obtenu un diplôme de sécurité suite à la mise en œuvre du dispositif « savoir rouler à vélo », Coup d'envoi de l'opération « à l'école à vélo » donnée en 2025 au complexe sportif du Lixenbuhl.



### • Mise à disposition d'une navette électrique :

Navette en fonction depuis le mois de novembre 2021  
plus de 400 voyageurs en moyenne chaque mois en 2025



### • Développement du réseau cyclable en lien avec l'Eurométropole :

Création de nouvelles pistes cyclables (passerelle des Vignes, rue du Lieutenant Homps, rue du Girlenhirsch, rue de la Plaine, route de Lyon, nouvelle voie au bords de l'III autour du projet immobilier Huron) ;  
Création d'une passerelle rue des Vignes pour sécuriser l'accès au parc d'innovations  
Déploiement de zones 30 km/h dans toute la commune pour sécuriser la circulation des mobilités douces (sauf grands axes) ;

**À venir :** réflexions engagées sur les continuités cyclables route du Neuhof, le long de la berge Est du canal du Rhône au Rhin, et sur la création de passerelles au niveau du pont reliant la route de Lyon et l'avenue de Strasbourg



### • Organisation d'ateliers de réparation, de recyclage :

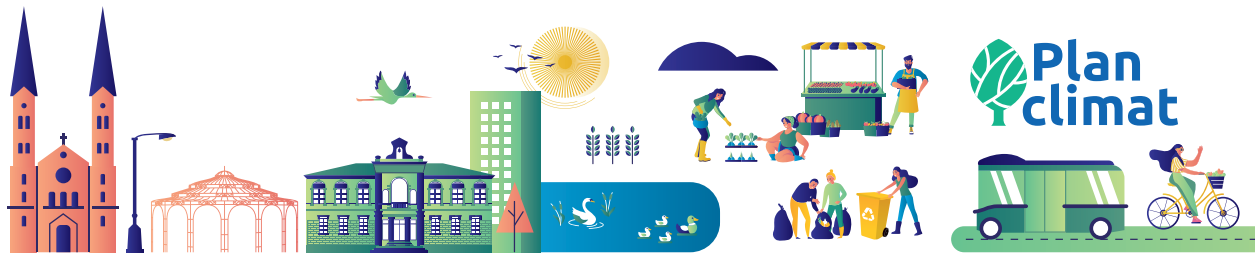
Ateliers de réparation organisés à l'occasion du challenge « au boulot à vélo » et lors des marchés hebdomadaires

**À venir :** ateliers revision des vélos lors des marchés hebdomadaires des 6 et 18 septembre



### • Mise en place d'aménagements pour les piétons (bancs) :

300 bancs présents sur le ban communal  
Installation de 15 nouveaux bancs secteur Niederbourg, Canal et à proximité des aires d'ébats canins.  
À venir : nouveaux bancs dans d'autres secteurs.



## Favoriser le développement des mobilités durables et alternatives



### • Achats de véhicules électriques en remplacement de véhicules thermiques de la flotte interne pour rendre les déplacements de la collectivité plus vertueux :

6 véhicules électriques achetés depuis 2021,

**À venir :** achat courant 2025 de 9 véhicules électriques d'occasion afin de réformer les véhicules du pôle (hors gros utilitaires) âgés ou ayant un classement supérieur au critère 2.



### • Mise en place de bornes de rechargement électrique :

2 bornes doubles (4 places) équipées pour la recharge électrique à l'Hôtel de Ville et 1 au centre technique, 5 bornes doubles installées sur le domaine public (parking Illiade, parking 166 route de Lyon, avenue de Strasbourg, avenue Malraux, sur le parking du Mac Donald).

3 bornes Tesla sur le parking de l'hôtel d'Alsace

9 places de recharge Electra sur le parking de la Vigie

**À venir :** 2 bornes et 10 places pré-équipées sur le futur parking de l'Illkirch-Graffenstaden Arena , études en cours pour installations de bornes complémentaires sur les parking du complexe Lixenbuhl et du CRIG.



### • Mise en place de stations supplémentaires d'auto-partage :

4 stations d'auto-partage Citiz installées sur le ban communal, comportant 6 places au total

2 places supplémentaires rue Le Corbusier mises en œuvre en 2023



### • Identification d'aires de covoiturage :

2 aires de covoiturage au Baggersee, privées mais accessibles à tous ;

Promotion de l'application métropolitaine Aut'hop dédiée à la localisation des aires de covoiturage



### • Travail sur les parkings relais :

Pré-étude et consultation de la population sur un projet de parking silo à l'arrière de la salle des fêtes à proximité du terminus du Tram

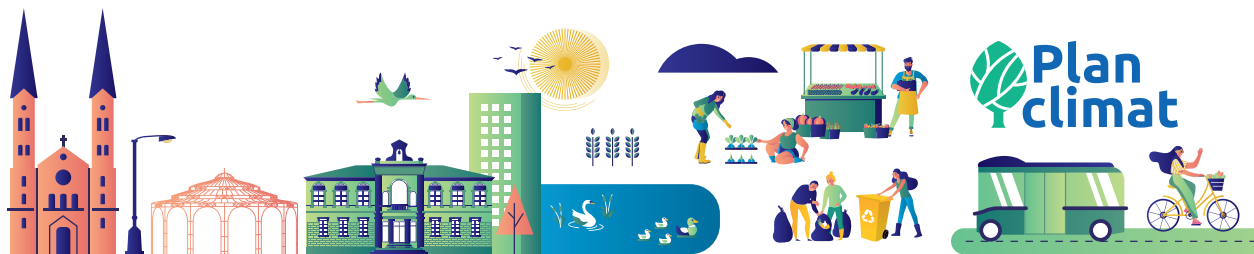
Travaux de l'Eurométropole de Strasbourg/Région Grand Est pour améliorer l'accessibilité de la gare d'Illkirch-Graffenstaden

**À venir :** poursuite des études sur la construction d'un parking silo et sur la création d'un Pôle d'Echange Multimodal sur le secteur du Baggersee, mise en accessibilité de la gare d'Illkirch-Graffenstaden.

# Action 2

UN URBANISME MAÎTRISÉ ET ADAPTÉ  
AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX





## Un urbanisme maîtrisé et adapté aux enjeux environnementaux

### • Développement des trames vertes, bleues, brunes et noires sur l'ensemble du ban communal :



Nombreuses trames vertes et bleues confortées dans le cadre de projets et d'acquisitions menés par la commune (cimetière du Baggersee, Forum de l'III, protection des ripisylves le long de l'III, etc.) ;  
Trame brune créée avec la sanctuarisation des terres agricoles situées au Sud de la route Alfred Kastler au Baggersee

**À venir :** création d'un nouveau parc urbain à la Schlossmatt et au sein du quartier Libermann ; réflexion amorcée pour la mise en place d'une trame noire sur le parc d'innovation

### • Veiller à l'insertion urbaine et paysagère des nouvelles constructions : exigence quant à la qualité architecturale, démarche de concertation :



Etude patrimoniale menée avec l'ADEUS et définition d'Ensembles d'Intérêt Urbain et Paysager (EIUP) en 2024 ;  
Adhésion au fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel en 2024 ;

Mise en place des ateliers d'urbanisme participatif ;

Elaboration en concertation avec la population d'un règlement municipal des constructions en 2025



### • Choix des essences de végétaux :

Transmission à l'ensemble des porteurs de projets d'aménagement privés d'une liste des essences à privilégier élaborée par la commune

### • Création d'ilots de fraîcheur pour lutter contre les îlots de chaleur urbains :



Végétalisation du Forum de l'III ;

Végétalisation de 9 cours d'école ;

Organisation de 5 chantiers de plantations participatives

**À venir :** végétalisation des cours du groupe scolaire des Vergers à l'été 2025, et des écoles maternelles de l'Orme et Libermann en 2026

### • Reconquête des friches urbaines et industrielles pour développer des usages alternatifs :



Etude urbaine lancée en partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg et Nhood sur le secteur du Baggersee, lauréate du plan de transformation des zones commerciales ;

Lancement d'un appel à projet concernant la transformation du bâtiment 1922 et désignation d'un candidat avec lequel la commune a engagé des études

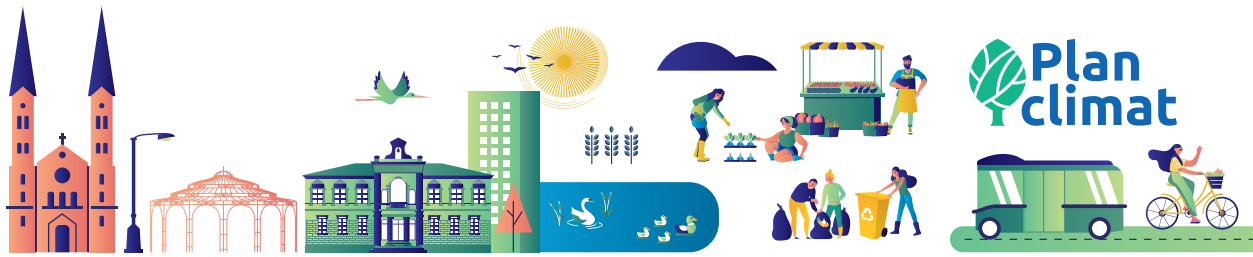
**À venir :** Lancement, courant 2025, d'une étude de faisabilité pour la création de halles gourmandes en partenariat avec le Banque des Territoires.



### • Poursuite de la démarche EPCC (Espaces Plantés à Conserver ou à Créer) et ECCE (Espaces Contribuant aux Continuités Ecologiques) :

104 espaces créés dont 83 ont été ajoutés dans le cadre des modifications 3 et 4 du PLUi, soit plus de 15 hectares d'espaces verts sanctuarisés en zone urbaine depuis le lancement de la démarche en 2018

**A venir :** identification de nouvelles EPCC qui seront intégrés à la prochaine modification du PLUI



## Un urbanisme maîtrisé et adapté aux enjeux environnementaux



- **Mise en place d'une démarche de protection réglementaire des arbres remarquables sur les fonciers privés comme publics :**

4 arbres remarquables déjà protégés ; lancement en 2024 d'une démarche participative en vue d'identifier, et le cas échéant, de protéger les arbres remarquables présents sur le ban communal



- **Participation à la démarche PACTE :**

Participation régulière des services communaux aux événements et visites organisés par l'Eurométropole dans le cadre de la démarche PACTE



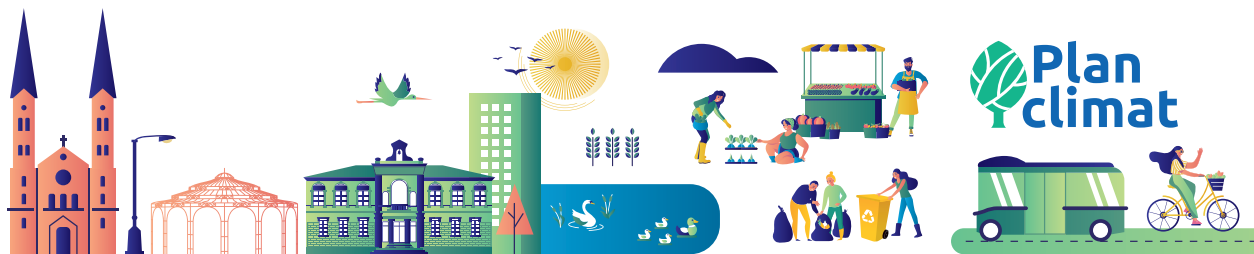
- **Renforcement de la démarche avant-projet des demandes d'urbanisme conformes aux réglementations en vigueur et en adéquation avec les orientations politiques de notre ville :**

Réunions publiques organisées systématiquement depuis 2020 en amont du dépôt des demandes de permis de construire de bâtiment collectifs auxquelles se prêtent le plus souvent les porteurs de projets ; soumission régulière d'avant-projets de particuliers en Commission des Permis

# Action 3

VÉGÉTALISER POUR MIEUX RESPIRER  
ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ





## Végétaliser pour mieux respirer et préserver la biodiversité

### • Végétalisation des espaces publics :

Végétalisation du Forum de l'III

9 cours d'école végétalisés à ce jour + végétalisation d'espaces verts de la commune

**À venir :** végétalisation des cours du groupe scolaire des Vergers à l'été 2025, et des écoles maternelles de l'Orme et Libermann en 2026 ;

Nouvelles mesures de l'évolution des températures sur les principaux îlots de chaleur identifiés en 2019 sur le ban communal

### • Désimperméabilisation des sols dans les cours d'écoles :

50 % de surface désimperméabilisée dans chaque cour d'école végétalisée

### • Prise en compte et promotion des espaces favorables à la biodiversité dans les constructions existantes et les nouvelles constructions :

Maximisation des espaces de pleine terre et du nombre d'arbres plantés dans les projets menés par la commune

Création de parking végétalisés perméables dans les nouveaux projets de construction ou d'aménagement initiés par la Ville (ex : hall des sports)

**À venir :** Rénovation du parking des 4 vents durant l'été 2025

### • Désimperméabilisation des sols dans la réserve naturelle et d'autres sites :

Décroustage de l'ancienne route de la Schafhardt par l'Eurométropole en 2024, Désimperméabilisation des sols dans et aux abords aménagés du projet immobilier Huron,

**À venir :** réfection durant l'été 2025 des voiries des jardins familiaux en stabilisé avec infiltration directe

### • Promotion de la qualité paysagère et de l'ambition environnementale des nouvelles constructions :

Imposition d'une charte environnementale à l'attention des équipes de maîtrise d'œuvre,

Promotion du réemploi et de l'urbanisme favorable à la santé dans les projets conduits ou accompagnés par la commune

### • Poursuite du plan de plantation d'arbres et végétaux dans la ville :

4000 arbres et jeunes plants plantés depuis 2020

### • Sensibiliser les citoyens à la préservation de la biodiversité :

Création d'un Forum de l'environnement et des Rendez-Vous du Climat

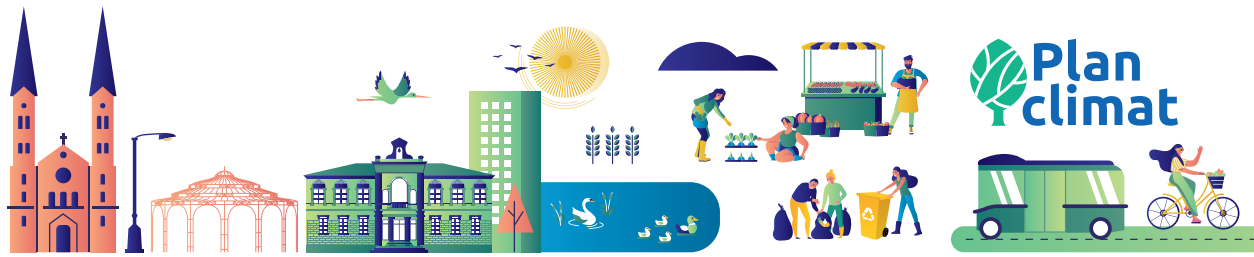
Balade découverte de la réserve naturelle dans le cadre du Forum de l'environnement.

**À venir :** Sensibilisation au cadre de vie des chauves-souris et observation du Tarin le 27 septembre dans le cadre des Rendez-Vous du Climat.

# Action 4

## UN PATRIMOINE BÂTI RÉSILIENT





## Un patrimoine bâti résilient

### • Intégration dans les opérations de la Ville les enjeux d'énergie, d'eau, de mobilités, de végétalisation et d'éco-matériaux dans les documents de consultation :

Pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux dans le cadre du contrat de performance énergétique



Actions de sobriété de l'utilisation de l'eau : mousseurs, chasses d'eau adaptées, cuves de récupération d'eau de pluie, arrosage au goutte à goutte dans les jardinières et les plantes en suspension ; Application par anticipation de la réglementation européenne sur l'interdiction des micro-granulés plastiques sur les nouveaux terrains de sport dotés de gazon synthétique en privilégiant le recours au liège naturel (nouveau terrain du CRIG)

### • Construction de bâtiments neufs passifs :

École élémentaire passive Adélaïde Hautval livrée en août 2023

**À venir :** Chantier en cours de l'Illkirch-Graffenstaden Arena, dotée d'une enveloppe passive



### • Rénovation énergétique des bâtiments de la Ville :

Rénovations énergétiques de l'école maternelle de la Plaine en 2022 (40 % d'économies d'énergie constatées depuis la rénovation) et augmentation significative du confort thermique pour les usagers.



### • Réduction de l'usage des consommations d'énergies fossiles et augmentation de la production d'énergies renouvelables :

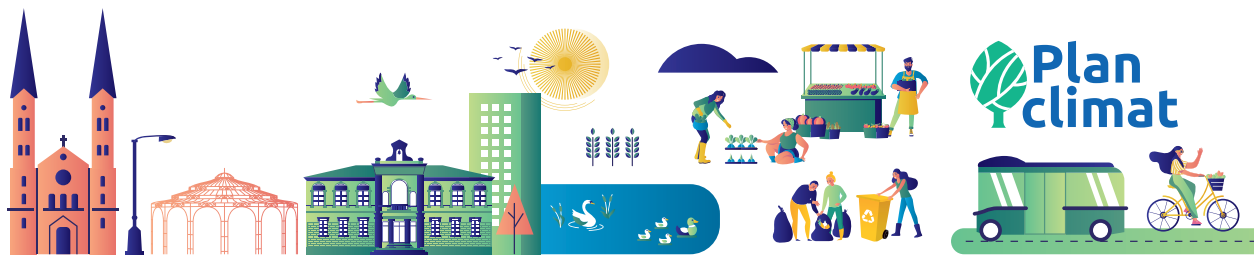
Élaboration et mise en place fin 2022 d'un plan de sobriété énergétique en concertation avec la population. Objectif 2030 de réduction de 40 % des consommations d'énergie des bâtiments de la ville par rapport à 2010 atteint en 2022 ; à noter une diminution de 26 % des consommations d'énergie entre 2019 et 2024



# Action 5

MODERNISER NOTRE ÉCLAIRAGE PUBLIC  
ET LUTTER CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE





## Moderniser notre éclairage public et lutter contre la pollution lumineuse



- **Remplacement des anciennes sources lumineuses pour un éclairage public 100 % LED et abaissement de l'intensité de l'éclairage public de 80 % de 21h à 6h pour les luminaires équipés de LED :**

En 2025, 100 % de l'éclairage public illkirchois a été converti en LED avec une intensité de l'éclairage abaissée de 80 % de 21h à 6h pour maximiser les économies d'énergie ;  
Remplacement en 2021 des tubes fluorescents par des LED sur le mobilier urbain



- **Mise en place de trames noires**

**À venir :** mise en place d'une trame noire sur le parc d'innovation

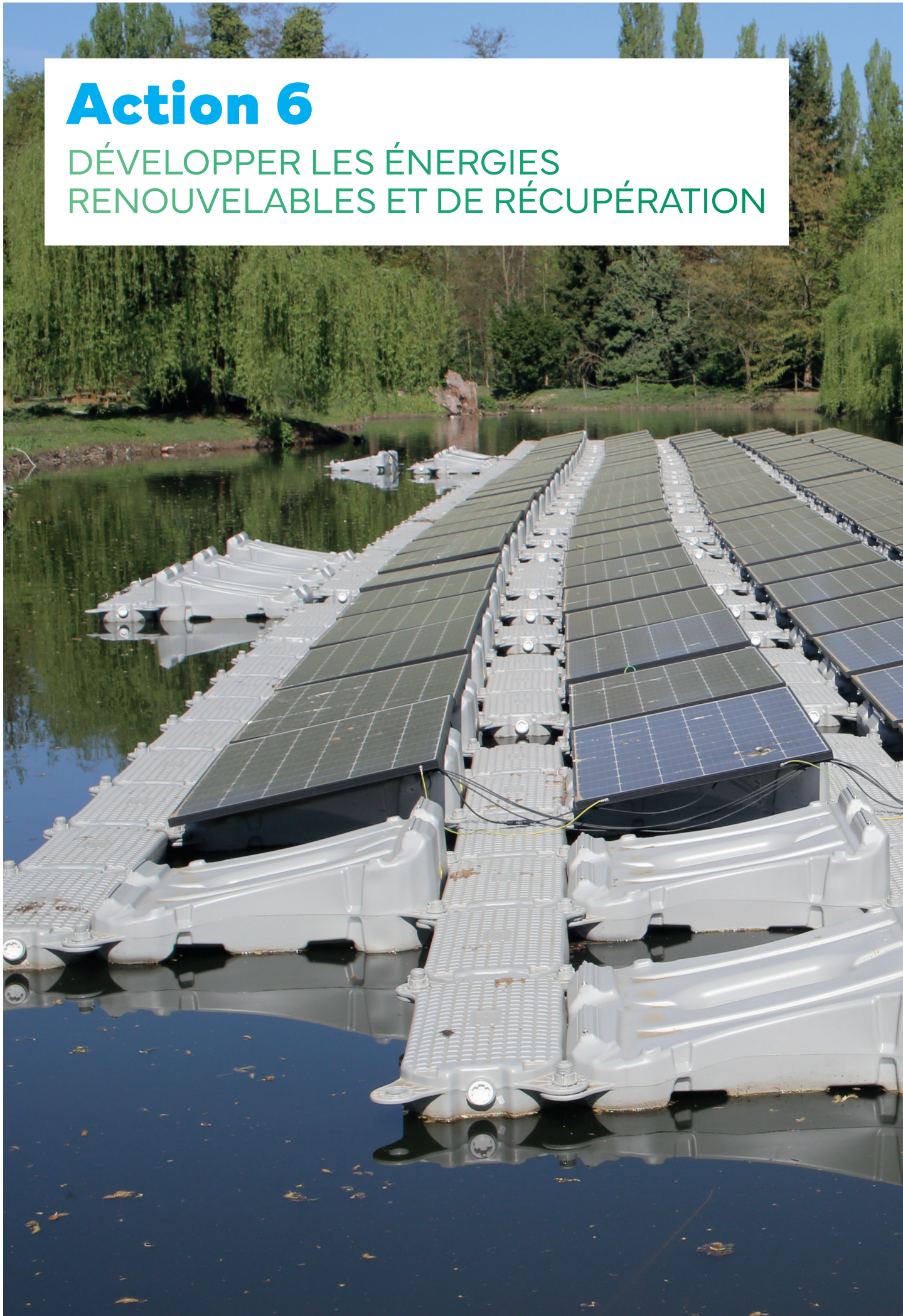


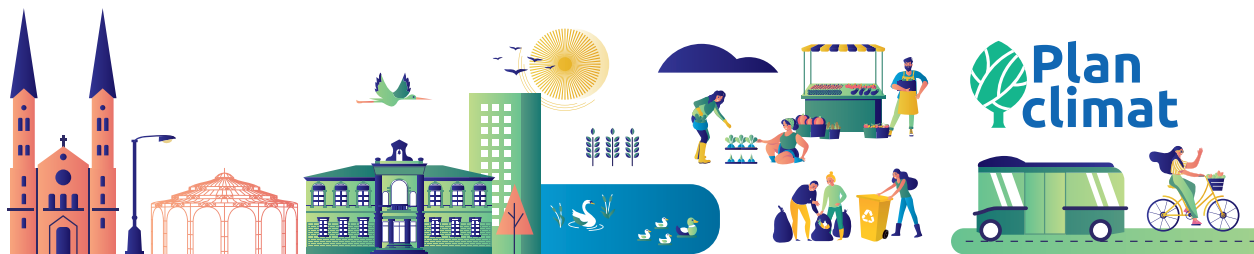
- **Extinction des décors de Noël de 21h à 6h :**

Mise en œuvre de décors 100% LED permettant de maintenir un allumage constant tout en limitant la consommation d'énergie.

# Action 6

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES  
RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION





## Développer les énergies renouvelables et de récupération

### • Conclusion de marchés de fourniture d'énergies renouvelables : électricité verte, biogaz :



Extension significative du périmètre du contrat de performance énergétique entre 2023 et 2031 permettant d'intégrer des travaux d'amélioration représentant plus de 2 M€ hors chaufferie  
 Approvisionnement en électricité assuré à 100 % par des énergies renouvelables hors réseaux de chaleur depuis 2021 ;  
 Augmentation de la part d'énergies renouvelables pour le chauffage des bâtiments municipaux à 20 % en 2025

### • Etablissement d'un diagnostic d'opportunités à l'échelle du territoire du potentiel de production d'énergies renouvelables :



Définition de 4 zones d'accélération de la production d'énergie renouvelable (ZAER) dans le cadre de la planification territoriale introduite par la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables

### • Développement des énergies renouvelables : parc solaire lacustre, micro-réseaux de chaleur, mise en place de panneaux photovoltaïques :



Livraison en 2025 du micro-réseau de chaleur alimentant l'Hôtel de Ville, le groupe scolaire du Centre, la future Maison des Agents, la Maison du Notariat et l'Église Saint-Symphorien ;

**À venir :** installation courant 2025 de panneaux solaires sur le centre technique municipal et sur la toiture de l'Église Saint Symphorien, réfection de la centrale solaire photovoltaïque du Muhlegel (fin 2025). Etudes pour mise en place d'une pompe à chaleur sur le site du Lixenbuhl et correction thermique de certaines salles (travaux prévus en 2026).

### • Développement d'une énergie renouvelable qualitative et participative :



Attribution et suivi du projet de parc solaire flottant photovoltaïque lacustre : Permis de construire délivré en septembre 2024 pour la construction de 14,5 Ha de panneaux photovoltaïques, closing financier en cours

**À venir :** définition des modalités de la participation citoyenne et démarrage des de l'installation dès l'achèvement des travaux de stabilisation des berges sur le site.

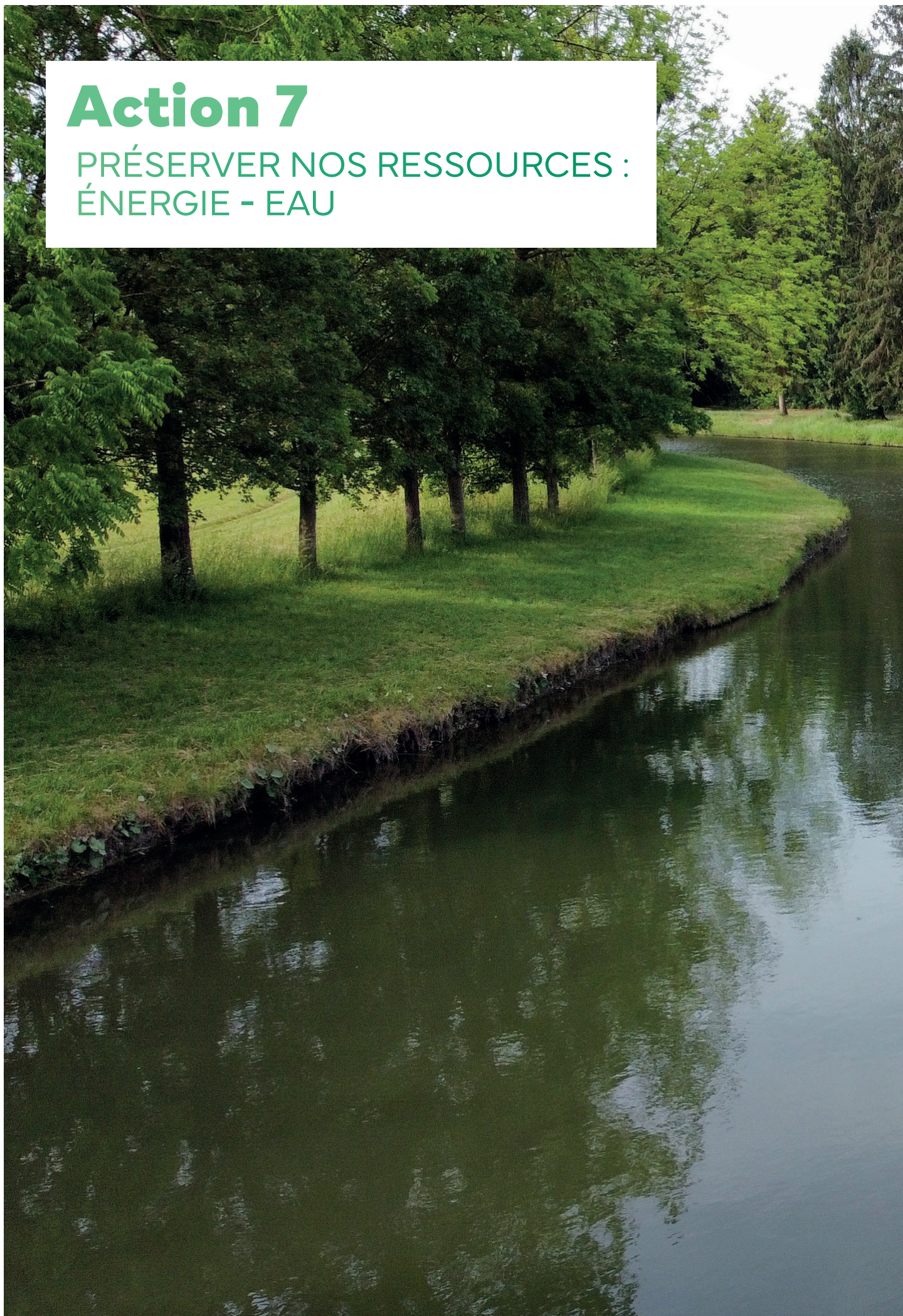
### • Participer à la mise en œuvre de la stratégie de développement des réseaux de chaleur urbains en collaboration avec l'EMS :

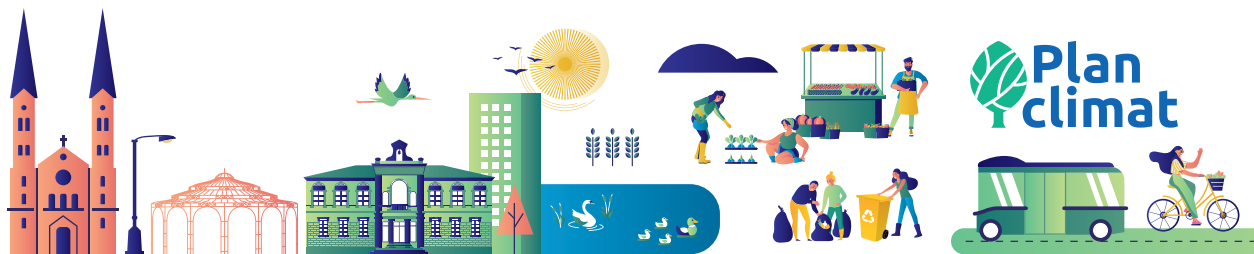


**À venir :** démarrage des études de faisabilité par l'Eurométropole et recherche de nouvelles sources de production par suite de l'arrêt des projets de géothermie profonde pour le réseau de chaleur Sud.

# Action 7

PRÉSERVER NOS RESSOURCES :  
ÉNERGIE - EAU





## Préserver nos ressources : Énergie - Eau

### • Réduction de la consommation d'eau avec des équipements modernisés : limiteurs de débits, mousseurs :



Economies d'eau renforcées par la récupération et la réutilisation des eaux de pluie et par l'installation de mousseurs et de chasses d'eau adaptées dans les bâtiments ; Réduction de la consommation d'eau des bâtiments et du service des espaces verts de 18 900 m<sup>3</sup> en 2022 à 17 700 m<sup>3</sup> environ en 2024  
Arrêt de l'arrosage des lignes de Tram végétalisées en période de sécheresse.



### • Sensibilisation et information des habitants sur la préservation de l'énergie et de l'eau :

Campagnes de sensibilisation menées dans les écoles de la ville  
Mise en œuvre en 2023 d'un guide de bon usage des ressources dans les écoles.



### • Mise en place de récupérateurs d'eau de pluie dans les nouvelles constructions :

**À venir :** Installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie d'une capacité de 100 000 litres au sein de la future Illkirch-Graffenstaden Arena



### • Adaptation du fleurissement annuel par la plantation de végétaux résistants à la sécheresse :

Plantation d'espèces locales et résistantes à la sécheresse ;  
Réduction des surfaces engazonnées ;  
Paillage des massifs et des pieds d'arbres pour limiter l'évaporation et préserver l'humidité



### • Réduction de 1 à 2° les consignes de chauffage dans les bâtiments publics :

Adoption d'un plan de sobriété énergétique en 2022 validant de nouvelles consignes de température dans les bâtiments municipaux.



### • Incitation à la réduction de l'éclairage nocturne des locaux des entreprises et des commerces, du mobilier urbain, promotion d'un éclairage des parkings autonome par ombrières photovoltaïques :

Incitation à la réduction dans le cadre de la charte verte élaborée par la Ville.



### • Incitation des artisans et des commerçants illkirchois à réduire leur surface d'enseignes en appliquant la TLPE, et promotion au niveau communal de la pose d'enseignes non lumineuses :

Renseignement, conseil et incitation à la sobriété effectués lors des dépôts de demande d'enseignes.  
Renforcement des contrôles relatifs aux recouvrement de la TLPE et RLPi.



### • Application de la législation en vigueur en mettant en demeure les sociétés et en dressant des PV d'infraction : extinction la nuit entre 23h et 7h lorsque l'activité a cessé selon le RLPI :

Vérification et relever les infractions effectués par notre police municipale concernant les enseignes lumineuses des entreprises allumées entre 23h et 7h alors que leur activité a cessé (16 courriers de rappels à la loi notifiés)



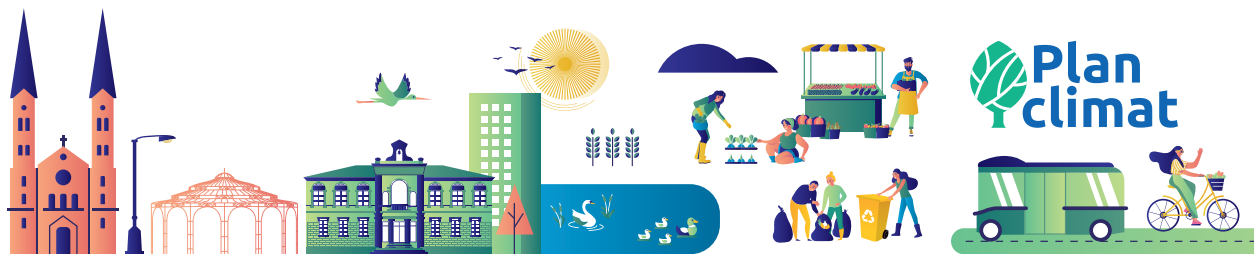
### • Désignation de référents énergie au sein de chaque direction de la ville : sensibilisation des agents, formation et sensibilisation des employés et usagers :

Nominations effectuées dans chaque direction en 2023

# Action 8

## DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE





## Développement de l'agriculture urbaine

### • Création d'une ferme urbaine : alimenter les cantines scolaires illkirchoises en produits frais, bio et locaux et potentiellement du Sud de l'EMS et créer un lieu de vente directe :

Evolution du PLUI sur le site Baggersee avec abandon du projet de la ZAC et sécurisation des terres agricole (création d'une Zone d'Activité Agricole)



Démarrage en 2025 des cultures sur le site du Baggersee dans le cadre du projet de la ferme urbaine avec la plantation de 2 hectares de lentilles et 50 à 60 ares de fraises au Baggersee destinés notamment à alimenter les cantines illkirchoises

Mise en place d'un point de vente temporaire sur site en mai 2025

**À venir :** libre cueillette de fraises pour les particuliers dès l'été 2026.

Utilisation des récoltes de la ferme urbaine dans les restaurants scolaires de la ville ; Etude en cours pour l'exploitation en maraîchage de serres existantes sur le site et aménagement d'un point de vente pérenne dédié à la ferme urbaine.

### • Développement du lien social et mise en place d'actions pédagogiques et d'insertion :



Promotion et accompagnement des projets des jardins partagés dans les quartiers, participation des écoles et du périscolaire à des chantiers de plantations participatives,

**À venir :** participation des écoles et du périscolaire au fonctionnement de la ferme urbaine.

### • Étendre les surfaces d'agriculture urbaine en proposant de nouveaux espaces de potagers / vergers / jardins dans les espaces urbains :



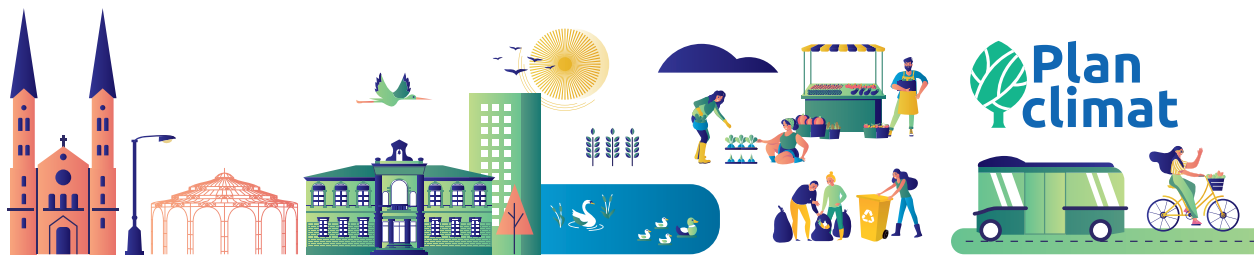
Création de nouveaux vergers aux Prairies du Canal en lien avec la SERS, promotion des jardins partagés d'Habitat de l'III au sein du quartier Libermann

**À venir :** création courant 2025 d'un jardin pédagogique et d'un poulailler rue Schanzmatt à proximité des serres municipales, création de nouveaux jardins partagés dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Libermann

# Action 9

RÉDUIRE ET VALORISER NOS DÉCHETS  
CONSOMMER AUTREMENT





## Réduire et valoriser nos déchets - consommer autrement



### • Accompagnement à la mise en place du tri et de la collecte des bio-déchets :

Déploiement des bornes à bio-déchets à compter du mois de septembre 2025



### • Lutte contre les dépôts sauvages : Sanctions renforcées, maraudes renforcées, augmentations de l'effectif d'agents assermentés :

Mise en place de l'application Illkirch/NéoCity pour faciliter le signalement et donc le traitement rapide des dépôts sauvages

**À venir :** travail sur les mégots avec la mise à disposition de cendriers de poche ; conventionnement avec ALCOME via l'Eurométropole



### • Valorisation des déchets verts : broyage d'une partie des déchets verts municipaux et distribution du broyat aux habitants :

Stockage et broyage de 10 % des déchets verts stockés sur le ban communal ; Valorisation de 90 % des déchets verts au centre de compostage VALTERRA

**À venir :** étude en cours sur l'opportunité d'un partenariat public / privé avec l'entreprise illkirchoise Tom Pousse Paysage pour adapter le site de « la Bravade » où sont broyés les déchets verts



### • Mettre en place des composteurs collectifs :

6 composteurs collectifs créés depuis 2023, qui seront maintenus en fonction à l'arrivée de la collecte des bio-déchets



### • Passage au tri des 8 flux :

7 flux pratiqués depuis 2021 : papier/carton, métal, plastique, verre, bois, fractions minérales, plâtre

**À venir :** nouveau intégré en 2025 flux dédié aux vêtements et aux équipements de protection individuelle (EPI) avec tri obligatoire



### • Incitation des entreprises locales à réduire fortement leurs déchets indirects lors de ventes : sachets, cartons, emballages alimentaires de type snacking :

9 conventions dites AVPU (Association des Villes pour la Propreté Urbaine) finalisées avec des commerçants en vue de réduire leurs déchets ; 5 conventions AVPU en cours de finalisation



### • Encouragement aux implantations de filières alternatives indépendantes : vente en vrac, dépôt-vente et/ou réemploi, groupement d'agriculteurs locaux :

Promotion et le cas échéant subventionnement des associations qui fonctionnent avec du réemploi ou de la vente en vrac sur le ban communal - Consommation raisonnée par la commune et réparation des consommables : Fabrication et réparation en régie de meubles et de matériels pour éviter/limiter les achats, Filière de recyclage pour les équipements de protection individuelle (EPI)



### • Encourager une consommation raisonnée et le réemploi par la création de braderies de quartier :

Organisation annuelle du Jorhmarick (Braderie)



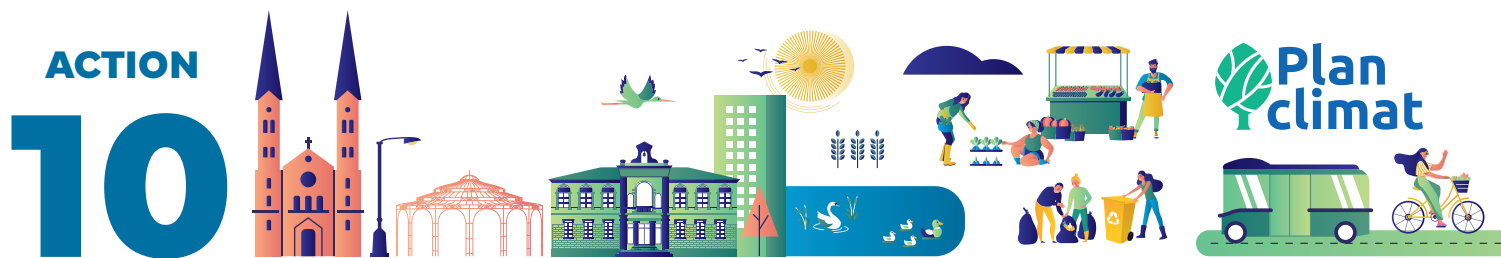
### • Intégrer les achats durables à la commande publique avec le Plan National pour des achats durables (PNAD 2022-2025) :

Intégration systématique de critères environnementaux dans nos consultations tels que l'efficacité énergétique et environnementale, la prévention des nuisances sonores, le coût du cycle de vie, les mesures mises en œuvre pour limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES), Favorisation du réemploi, trie et valorisation les déchets.

# Action 10

MOBILISATION CITOYENNE EN FAVEUR  
DE L'ENVIRONNEMENT : LA CHARTE VERTE





## Mobilisation citoyenne en faveur de l'environnement : la charte verte

### • Déploiement de la charte verte avec des engagements ciblés et concrets :



Signature de la charte par 119 particuliers, 13 entreprises, 17 associations et 21 élus ; rencontre avec les signataires organisée en 2024 ;

Rendez-vous organisés à destination notamment des signataires de la charte (« apéro solaire », forum de l'environnement, Rendez-Vous du Climat, etc.)



### • Déploiement de la Fresque du climat :

Formation de nombreux agents communaux et participation de plus de 550 enfants sur les temps scolaire et périscolaire à la Fresque du climat, dans toutes les écoles de la commune



### • Déploiement de la charte verte des enfants :

Signature de la charte par 157 enfants en 2022 ;

250 chartes enfants supplémentaires signées à l'occasion de l'osterputz 2025 ;

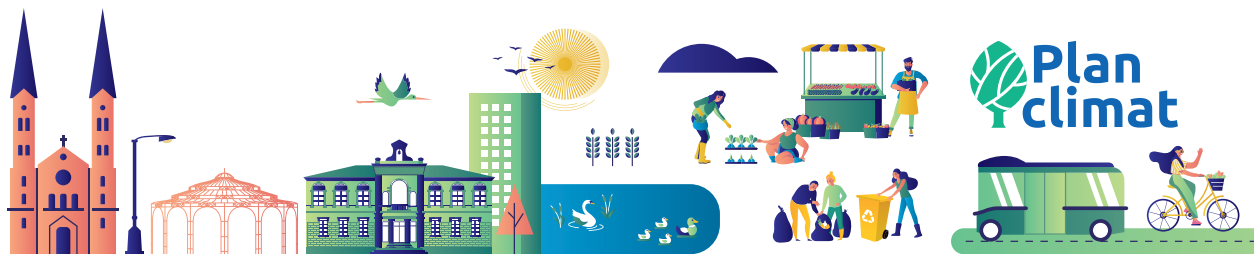
Nombreuses actions réalisées avec les enfants autour des nichoirs à oiseaux, des abeilles, de la carte énergétique, des kermesses zéro déchets, de l'osterputz, du jardinage, de la pesée du gaspillage alimentaire, du dispositif « savoir rouler », etc.

# Action 11

LA VILLE S'ENGAGE À TRAVERS  
SES LABELS ET CERTIFICATIONS



# ACTION 11



## La Ville s'engage à travers ses labels et certifications

### • **Maintien, voire extension du périmètre ISO 14001 :**

Maintien de la labélisation ISO 14001 depuis 2020

Périmètre ISO étendu en 2023 à la Direction des Sports et de la Vie Association, et en 2024 au Pôle Animation

**À venir :** extension du périmètre en 2025-2026 aux agents d'entretien qui ont intégré le Pôle Logistique, et en 2026 à la Direction Générale Déléguée aux Ressources (Finances, Numérique, Ressources Humaines)



### • **Satisfaire à tous les critères environnementaux du Concours National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) :**

Obtention en 2021 du prix national de la reconquête écologique du cadre urbain CNVVF, la commune disposant d'une politique ambitieuse de végétalisation dans son choix des espèces plantées et dans le respect de la politique « zéro-phyto » ; Confirmation en 2024 de la 4ème fleur du label Villes et Villages Fleuris (CNVVF)



### • **Obtenir le label « Villes éco-propres » (AVPU) qui récompense les villes s'attellant à la gestion optimale des déchets, en respectant des critères environnementaux et en conservant un cadre de vie agréable :**

Efforts déployés année après année par la commune pour passer de l'obtention d'une 1ère étoile AVPU en 2022 à l'obtention d'une 4e étoile AVPU en 2025





## Hôtel de Ville

181 route de Lyon

67400 Illkirch-Graffenstaden

Tél. : 03 88 66 80 00

Mél : [contact@illkirch.eu](mailto:contact@illkirch.eu)



[illkirch.eu](http://illkirch.eu)

